
Don du citoyen Philippe, membre de la congrégation de Saint-Lazare, qui offre à la nation sa pension jusqu'à la fin de la guerre, lors de la séance du 26 nivôse an II (15 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don du citoyen Philippe, membre de la congrégation de Saint-Lazare, qui offre à la nation sa pension jusqu'à la fin de la guerre, lors de la séance du 26 nivôse an II (15 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 347;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36167_t2_0347_0000_13

Fichier pdf généré le 15/05/2023

**un cavalier pour le service de la République, et invite la Convention à rester à son poste (1).
Mention honorable (2).**

[*Aubin, 3 niv. II; A la Conv.*] (3)

« Cette commune, chef-lieu de district, a depuis longtemps aux frontières plusieurs compagnies. Leur formation a beaucoup affaibli le nombre des membres de notre Société; ceux qui restent, jaloux de donner à la patrie une nouvelle marque de leur amour, habillent, arment et équipent un cavalier qui partira pour l'armée aussitôt que le Ministre de la Guerre nous aura fait connaître sa destination.

Puissent toutes les sociétés populaires contribuer de la même façon au recrutement de la cavalerie française et nous verrons bientôt le fer des républicains hacher en morceaux les satellites des despotes coalisés.

Et vous braves Montagnards, encore une fois, restez à votre poste jusqu'à la mort du dernier tyran. »

BRASSAT (*présid.*), E. CAMPREDON (*secrét.*).

10

Les officiers municipaux de Montdidier informent la Convention qu'ils ont déposé à l'administration du district 134 marcs 5 onces 6 gros d'argenterie d'église, y compris la châsse des ci-devant SS. Lugle et Luguén, rois d'Écosse et d'Irlande, et 2 onces 2 gros et demi d'or (4).

Mention honorable (5).

11

L'agent national près le district de Compiègne fait part que le citoyen Laurent Philippe, membre de la ci-devant congrégation de Saint-Lazare, fait don à la nation de tout ce qui lui est ou pourra lui être dû par elle jusqu'à la fin de la guerre (6).

Mention honorable (7). Renvoi au comité d'aliénation (8).

[*Compiègne, 24 niv. II*] (9)

« Citoyen Président,

Je te donne avis que Laurent Philippe, âgé de 58 ans, membre de la ci-devant congrégation de la mission de S. Lazare, fait don patriotique de tout ce qui lui est dû ou pourra lui être dû jusqu'à la fin de la guerre (il avoit 1000 l. de pension).

(1) P.V., XXIX, 258. Mention dans *M. U.*, XXXV, 428; *C. Eg.*, p. 125.

(2) Bⁱⁿ, 26 niv. (suppl^t).

(3) C. 289, pl. 894, p. 1.

(4) P.V., XXIX, 259. Mention dans *J. Sablier*, n° 1079.

(5) Bⁱⁿ, 26 niv. (suppl^t).

(6) P.V., XXIX, 259. Mention dans *J. Sablier*, n° 1079; *C. Eg.*, p. 125.

(7) Bⁱⁿ, 27 niv. (2^e suppl^t).

(8) Mention marginale.

(9) C. 288, pl. 878, p. 16.

Ils sont difficiles à remplir les devoirs que m'impose ma place, mais, peines, sacrifices, travail, tout est oublié, et mon cœur est content quand je puis assurer le premier Sénat de la terre que le district de Compiègne a toujours été et sera toujours à la hauteur, qu'il ne veuille du fer, du pain et la liberté. Salut et Fraternité. »

BERTRAND.

12

Le citoyen Léonard Mitrand, membre du tribunal du district de Dorat, fait don de 24 liv. de son traitement, depuis le moment de son installation jusqu'au 1^{er} nivôse (1).

Mention honorable (2).

[*Le repr. dans la Hte-Vienne et la Corrèze à la Conv.; Limoges, 21 niv. II*] (3)

« Citoyens mes collègues,

Léonard Mitrand que j'avois appelé au tribunal de district du Dorat, pour y remplacer un juge que j'avois cru devoir suspendre provisoirement de ses fonctions, fait don à la Nation de son traitement de juge pour un certain tems et d'une somme de 24 l. en numéraire. Je joins ici, Citoyens mes collègues, la lettre d'abandon avec ladite somme de 24 l. Salut et fraternité. »

BRIVAL.

[*Lettre du juge Mitrand, au repr. Brival; Limoges, 21 niv. II*] (4)

« Citoyen représentant,

Tu m'as appelé à remplir les fonctions de juge près le tribunal du district du Dorat. Si mes talents répondoient à mes intentions je remplirois cette place avec bien plus de dignité mais je ferai ce qui dépendra de moi pour ne pas me rendre indigne du choix que tu as fait. Je te prie d'offrir de ma part à la Convention nationale, le prix de mon traitement depuis le moment de mon installation jusqu'au premier nivose présent mois, ainsi que d'une somme de vingt-quatre livres en numéraire pour servir au traitement de quelques braves défenseurs de la patrie. Je suis bien fraternellement. »

Léonard MITRAND (*juge*).

13

La société républicaine et montagnarde de la commune de Fontvieille, district d'Arles, fait don de 16 liv. pour le soulagement des blessés au siège de Toulon, ou des familles dont les soutiens ont péri sous les murs de cette ville infâme. Elle invite la Convention à rester à son poste (5).

Mention honorable (6).

(1) P.V., XXIX, 259 et 348. Mention dans *Mon.*, XIX, 220; *J. Sablier*, n° 1081.

(2) Bⁱⁿ, 27 niv. (2^e suppl^t).

(3) (4) C. 288, pl. 878, p. 14, 15.

(4) P.V., XXIX, 259 et 348.

(5) Bⁱⁿ, 27 niv. (1^{er} suppl^t).